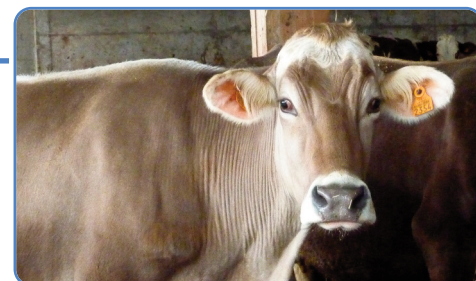
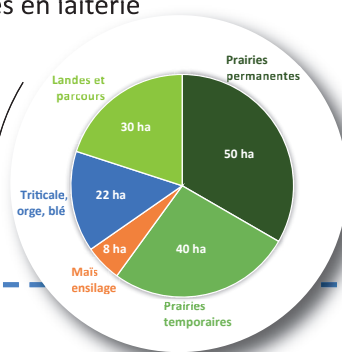


# Une vision globale de l'exploitation pour une meilleure gestion

**Non issu du milieu agricole**
**Formations**
**Virginie, 33 ans, Lozère**


## L'exploitation en bref en 2016

- Installation **hors du cadre familial** en **2006**, à 23 ans
- **GAEC à 2 associés** + salarié en groupement employeur (85 jours/an)
- Zone de piémont / montagne de la Margeride
- 538 000 litres de lait produits et livrés en laiterie
- 65 vaches laitières
- 15 vaches allaitantes, 1 taureau, 3 chevaux
- 150 ha de surface agricole utile en fermage



## La formation de Virginie

- BEPA option bovin lait
- Bac techno STAE – hippologie équitation
- BTSA ACSE, stage dans une exploitation en bovin lait
- Salariée dans des Organisations Professionnelles Agricoles

## Parcours d'installation

Issue de Vendée, Virginie est passionnée d'équitation. Elle suit une formation agricole et, sous l'impulsion de ses parents, s'ouvre des perspectives en dehors de l'équitation. Dès le début de ses études, elle choisit de suivre une spécialité puis des stages en bovin lait. Elle souhaite exercer un métier para-agricole en lien avec la production laitière.

### → Changement de projet professionnel et recherche d'un statut

Elle rencontre son compagnon et décide de le rejoindre en Lozère en 2004 où il est installé en GAEC avec un associé depuis 2001. Elle travaille dans plusieurs organisations professionnelles agricoles et donne un coup de main quotidien sur l'exploitation. Appréciant le travail sur l'exploitation, elle souhaite alors avoir un vrai statut au sein du GAEC pour bénéficier d'une reconnaissance de son travail. Elle s'engage dans les démarches à l'installation durant l'été 2005. Ce temps avant l'installation est mis à profit pour le transfert de compétences entre Virginie et Monique, la personne dont elle reprendra les parts sociales.

### → Rachat de parts sociales et modernisation

Virginie s'installe en mars 2006, elle bénéficie de la Dotation Jeune Agriculteur<sup>1</sup> et de prêts bonifiés. Ces prêts lui permettent d'acheter les parts sociales de Monique, associée du GAEC. Virginie modernise le matériel en achetant une mélangeuse grâce à une aide du Conseil Régional et obtient 40 000 litres de quotas laitiers supplémentaires. Enfin, son installation est l'occasion pour l'exploitation de construire un nouveau bâtiment. Ce dernier est conçu pour loger les vaches laitières et un nouvel atelier de vaches allaitantes. Les anciens exploitants restent propriétaires de l'exploitation.

### → Cultiver une bonne entente avec les propriétaires

Virginie et son compagnon cultivent un bon relationnel avec leurs propriétaires et cédants. « Ils sont très fiers de ce qu'est devenue leur exploitation ; ils avaient le souhait d'installer quelqu'un et y restent très attachés. Aujourd'hui leur exploitation a continué de vivre et de se développer » Le couple veille à écouter ce que disent les propriétaires et à expliquer les évolutions prévues.

<sup>1</sup> La DJA (Dotation Jeune Agriculteur) est une aide à la trésorerie de l'Europe et de l'État pour les personnes s'installant avant 40 ans. Le montant dépend de la zone d'installation et de critères qui varient d'une région à une autre.

# Évolution de la structure depuis l'installation et projets

## → Enrichir ses compétences

Virginie se forme régulièrement et choisit des formations qui lui apportent des compétences pour gérer le troupeau laitier. Elle a par exemple suivi des formations sur l'amélioration de l'alimentation via l'observation du troupeau (méthode Obsalim) et sur la phyto-aromathérapie. Elle participe également à des échanges entre éleveurs pour amener des éléments de comparaison à l'exploitation. Enfin, les décisions sont prises à trois, les deux associés et le conseiller du contrôle laitier afin de limiter les marges d'erreur.

## → S'adapter au contexte économique

Virginie s'occupe du travail administratif (comptabilité, PAC, trésorerie,...) et apprécie de suivre la comptabilité de l'exploitation. Elle veille aux conséquences économiques de chaque décision. Depuis 3-4 ans déjà, en utilisant la phytothérapie, elle réalise des économies en frais vétérinaires. Pour rationaliser les coûts d'achat des matières premières, le couple fait appel à un courtier.

## → Organiser son travail en fonction des enfants

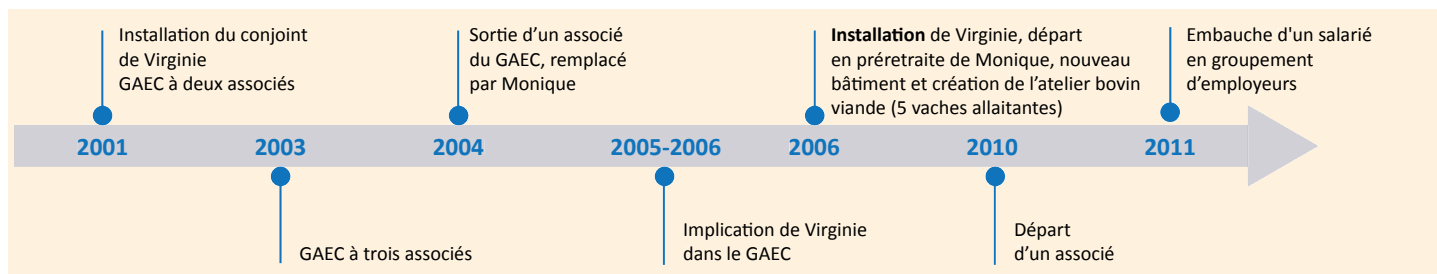
Virginie et son conjoint se répartissent et organisent le travail de l'exploitation en fonction de leurs enfants. En hiver par exemple, elle assure son travail sur l'exploitation

le matin pour ensuite ne gérer que la traite du soir et ainsi s'occuper de ses enfants l'après-midi. De même, seuls les travaux d'astreinte (traite, alimentation...) sont assurés le dimanche. La famille prend plusieurs week-ends et deux semaines de vacances par an. Cette organisation s'appuie sur l'embauche d'un salarié en groupement d'employeurs 85 jours par an.

## → Un projet de conversion en agriculture biologique

Le système d'exploitation est très proche d'une conduite sous cahier des charges de l'agriculture biologique. Virginie et son conjoint prévoient de convertir les terres en agriculture biologique au 1<sup>er</sup> mai 2016 et le cheptel 18 mois plus tard. Pour cette évolution, ils ont choisi de se faire accompagner par la Chambre d'agriculture de Lozère. À un futur éleveur, Virginie conseillerait de se laisser le temps de la réflexion pour bâtir son projet et de ne pas s'installer sur un coup de tête. À plus long terme, le couple s'interroge sur le renouvellement des baux à 18 ans qu'ils ont contractés avec les propriétaires.

## Étapes clés



## Paroles de l'éleveur

« Je vais au boulot par passion et non par obligation. »

## Avis d'expert

« Au fil des crises, l'exploitation a développé une gestion technico-économique très précise et pas uniquement technique. Aujourd'hui, le bon agriculteur, c'est le bon gestionnaire. Philippe Verroul (Chambre d'agriculture 48)

Entretien réalisé en mars 2016 par Philippe Verroul (Chambre d'Agriculture 48) et Pauline Taudou Killmayer (Cilaisud)

Retrouvez plus de témoignages sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées